

## RAPPORT D'ACTIVITE 2018 COFA-MONTAUBAN :

### Les enfants adoptés et les adoptants

**En 2018 1 seul enfant Polonais** d'un an a été placé en France par notre intermédiaire : dans le cadre d'un rapprochement familial pour rejoindre ses frères et sœurs déjà adoptés dans le département de l'Yonne ( 89 ).

**Activités de l'œuvre :** Nous recevons environ 200 demandes par an. Les demandes sont en forte baisse depuis le changement de Politique familiale en Pologne. Nous répondons à ces demandes par une lettre explicative pointant les restrictions du nombre d'enfants proposés. Nos permanences sont assurées par 4 personnes bénévoles, toutes sont mères adoptives . En 2018 COFA- MONTAUBAN n'a accepté aucune nouvelle candidature mais a poursuivi la préparation à la parentalité adoptive liée aux *trois exigences* afin d'aider les candidats à préciser leur projet et se préparer aux types d'enfants proposés par la Pologne :1) **rencontrer 2 familles** ayant adopté des enfants polonais dans leur région.2) Suivre **les modules de formation** mis en place depuis 8 ans sur la parentalité adoptive. 3) rencontrer une **psychologue** professionnelle, mère adoptive. Cinq dossiers sont actuellement en attente d'« apparemment ». En 2018, 2 couples candidats ont renoncé à leur projet ( accueil d'enfant français, raisons personnelles ).

**Pendant la procédure locale en Pologne** (Rencontre avec les centres locaux, Tribunal, Passeports... cf. « Note de Procédure »). les familles bénéficient de notre soutien ainsi que de celui des personnes mandatées sur place (Correspondante pédiatre parlant français ainsi que des différentes correspondantes dans les centres locaux).

### Relations avec la Pologne :

**En Janvier 2017 la POLOGNE a restreint le nombre de Centres nationaux habilités à proposer des enfants à l'adoption internationale. Seul le Centre Catholique National de Varsovie reste désormais habilité pour l'adoption internationale. Le nombre d'enfants adoptables diminue du fait que l'adoption nationale est privilégiée.**

Nos relations avec la POLOGNE sont bonnes, entretenues par les médias modernes, les échanges téléphoniques

En 2018 Aucun déplacement n'a pu être effectué en raison des restrictions formelles du nombre d'enfants qui pourront sortir du pays. En effet de nombreux échanges de courriers avec le Ministère Polonais ont confirmé la politique de restriction des adoptions étrangères.

### **A l'occasion du pique-nique annuel des 20/21 Octobre 2018 à MONTAUBAN , 3**

correspondantes et notre représentante pédiatre ont été invitées pour se former à l'accompagnement des familles adoptantes, de leurs enfants, adolescents ainsi que des jeunes adultes dans la recherche de leurs origines

**Formation :** COFA-MONTAUBAN continue en mutualisation avec COFA-COGNAC la « **Sensibilisation à la Parentalité adoptive** » ***Pour les parents en attente***, Deux couples de MONTAUBAN ont bénéficié de cette formation en 2018, module animé par Anne-Marie CRINE et la COFA - COGNAC

- **Les 20/21 Octobre 2018 à MONTAUBAN** se sont déroulées différentes formations. **Le module 3** pour parents d'enfants de 12 ans a réuni 5 familles sous l'animation du Docteur Blandine HAMON, tandis que 13 enfants étaient pris en charge par *l'école citoyenne pendant 3 demi-journées.*
- *Un groupe de paroles* pour parents récents et anciens (animé par COFA-MONTAUBAN) Une dizaine de familles a pu y participer, ( échanges très riches.)
- *Atelier pour adolescents et adultes* en recherche sur leur origine ( 5 participants ) animé par Mme LARNAUDIE avec Mesdames Elisabeth ZURAKOWSKA et REGULSKA
  - **Innovation en 2018 :** *Un atelier spécifique pour parents d'adolescents* ( 12- 18 ans ) animé par Madame Marie-José SIBILLE, psycho-thérapeute spécialiste d'adoption. 16 participants, tous très demandeurs.
  - *Un atelier pour les adolescents* animé pendant 3 demi-journées par la Voix des adoptés ( Carlos Aguirre ) au moyen d'une web-radio avec l'accompagnement de Madame Anna CZOLNOWSKA, correspondante polonaise formée aux multi médias. 16 jeunes ont participé à cet atelier en s'impliquant activement grâce à ce média moderne et au fait que les animateurs étaient eux-mêmes des enfants adoptés devenus adultes.

*Par ailleurs plusieurs membres actifs de COFA-MONTAUBAN, parents adoptants, participent régulièrement à des rencontres et réunions des associations d'EFA et PETALES, augmentant ainsi leurs compétences dans le domaine de l'accompagnement des familles.*

**En 2018 COFA-MONTAUBAN a organisé deux journées de formation en Mai 2018 destinées aux cadres-bénévoles** des comités de la COFA sur le thème de *l'écoute bienveillante* Ces journées ont permis aux comités de la COFA de travailler ensemble à la qualité de leur accompagnement des familles sous l'égide du Docteur Blandine HAMON

**Le congrès de l'Oeuvre de l'Adoption** s'est tenu à BRIVE les 25, 26, et 27 Septembre 2018, avec une journée de formation animée par Madame Aude MIRCOVIC juriste spécialiste du droit de l'enfance. Thème : La GPA et La PMA.

### **Relations avec les conseils départementaux, les autres O.A.A. La MAI Etc....**

Notre COFA est en relation avec les ASE concernées. Elle partage régulièrement des informations au niveau des suivis et collabore particulièrement avec le Conseil Départemental du Tarn et Garonne dont les responsables sont invitées régulièrement aux rencontres et manifestations du Comité. Une rencontre avec la Cellule adoption du 82 a permis des échanges fructueux .

Deux membres de COFA-MONTAUBAN ont participé à la journée de *rencontre régionale de la MAI* à Toulouse en Mars 2018, rassemblant de nombreux partenaires de l'adoption internationale.

Notre adhésion à la FFOAA nous maintient à un bon niveau d'information, via internet et nous donne une représentativité satisfaisante auprès des pouvoirs publics. Plusieurs membres de COFA-MONTAUBAN ont assisté à des formations organisées par la FFOAA dans le domaine de l'accompagnement post-adoptif.

**Le suivi des adoptions :** -Se fait *dans les 6 mois de l'arrivée* de l'enfant et jusqu'à l'obtention de la nationalité française, puis une fois par an pendant 3 ans pour les centres Polonais. Il est assuré par les membres de notre conseil d'administration ou par une personne mandatée à cet effet. Un rapport est envoyé à l'ASE et au centre Polonais concerné. En 2018, 20 rapports de suivis ont été effectués, concernant 30 enfants.

**Le suivi post- adoption et l'accompagnement des familles en difficultés est assuré par une cellule d'accompagnement des familles adoptives : CAFA mise en place depuis début 2017 au niveau de COFA-MONTAUBAN. Cette cellule se réunit à la demande afin de soutenir telle ou telle famille rencontrant des difficultés et peut recevoir la famille concernée.**

### **.Convention de LA HAYE :**

La transcription des jugements à Nantes se fait sans problèmes.

**Le journal interne : La Gazetka** fait le lien entre nos adoptants depuis 15 ans. Adhésion : 30€. Parution : 2 fois par an. Nous y relatons des activités de COFA-MONTAUBAN et des témoignages de parents, enfants ou adolescents.

### **Rapport financier :**

Pour 2018, Les comptes arrêtés au 31 décembre font apparaître un résultat négatif de 4332,53 € ; montant correspondant, au prix que nous a coûté la formation post adoption concernant les parents et les enfants adolescents. En effet cette formation innovante réalisée avec la participation de VDA ( Voix des Adoptés) n'a pas pu être prise en charge par la subvention de la MAI, eu égard aux critères de répartitions inter comités.

- La subvention de la MAI ( Mission pour l'Adoption Internationale) dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens signée par la COFA en 2018 a été de 4912,14€ Elle a servi à financer uniquement les autres formations

### **Difficultés rencontrées:**

Difficulté à recevoir des propositions d'enfants « raisonnablement adoptables »

En 2018 Une famille s'est vue refuser l'accord à la poursuite de la procédure par le Ministère Polonais, alors que le Centre Catholique l'avait qualifiée pour une fratrie de 10 et 6 ans. Malgré tous les courriers échangés avec le Ministère Polonais, cette famille a dû renoncer à son projet .

*L'apparement est à envisager avec une grande vigilance.* Nous conseillons aux familles de *se faire aider* sans tarder dès qu'une difficulté survient.

### **Recherche des origines :**

Les demandes d'information sur leur histoire émanant de familles ou d'adolescents, transitent par notre bureau qui les transmet au centre Polonais qui a proposé l'enfant. Nous veillons à l'aboutissement des recherches qui sont importantes pour les jeunes. Plusieurs familles ont accompagné leurs grands adolescents dans leurs recherches, en se rendant dans le pays. Ces voyages sont toujours préparés avec notre aide et nos contacts polonais.

Fait à Montauban, le 15 /01/ 2019.

LA PRESIDENTE  
ANNE GALLI

